

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site	SQ_MENILMONTANT_BIS	Numéro	00020375U57-22
Adresse du site	15-17, rue des Pavillons	Hauteur	R+5 (21m)
Bailleur de l'immeuble	ELOGIE-SIEMP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Suppression de la 3G 2100MHz		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	06/01/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/03/2025

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 15 rue des Pavillons dans le 20 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris		
Détail du projet	Il concerne le remplacement des 2 antennes existantes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 800/900/1800/2100/2600MHz (2G/3G/4G) par 2 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800/900/1800/2100/2600MHz, l'ajout de 2 antennes à faisceau orientable qui émettront sur le 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 200° et 300°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la terrasse à 5m Fenêtres entre 4m et 10m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 200° < 5V/m ; 300° < 5V/m 5G : 200° < 2V/m ; 300° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,88m pour les faisceaux fixes et 27,12m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront implantées en lieux et places des antennes existantes dans de nouvelles fausses cheminées. Elles seront superposées, 2 à 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute
Zone technique	Des modules radios et des coffrets techniques seront installés dans la zone technique Orange existante sur la terrasse à l'intérieur de l'édicule

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

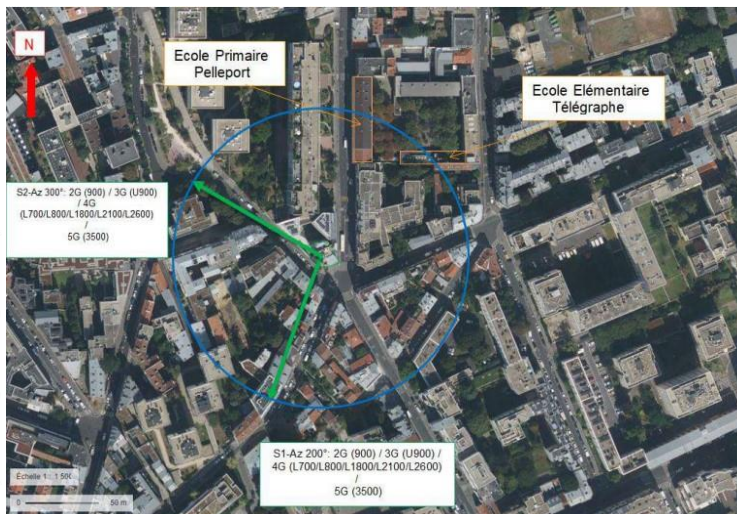
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

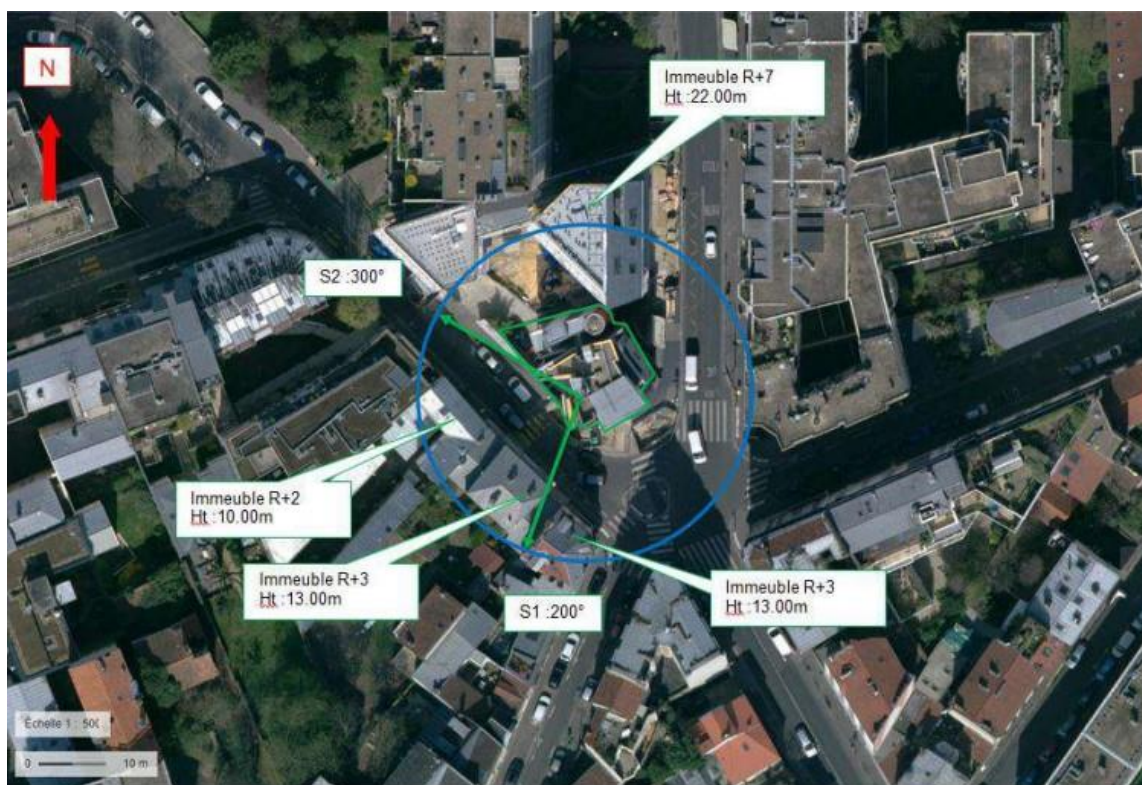
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oul/mon)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
ECOLE PRIMAIRE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	166 RUE DE PELLEPORT, 75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT	R+3/17m	Non	75.00	1.20
ECOLE ELEMENTAIRE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	29 RUE DU TELEGRAPHE, 75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT	R/3m	Non	86.00	0.40

\*lobe limité à 3 dBi/ puissance maximale



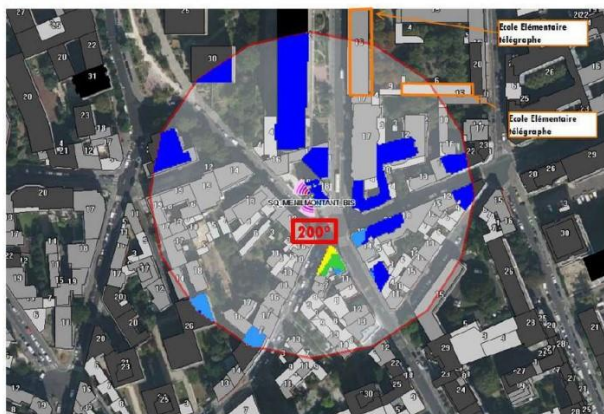
## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 200, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 300, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec la prise en compte du double vitrage ou de mur aveugle indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 200°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	19.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 300, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

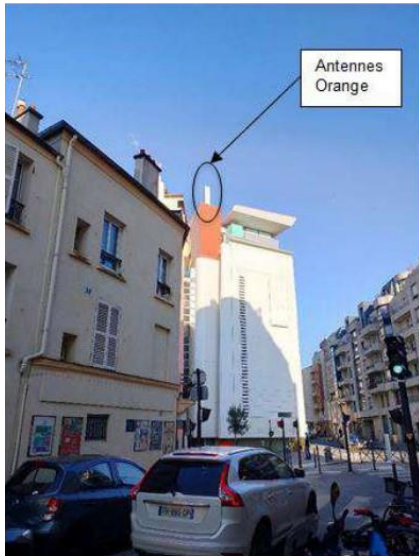
Les simulations en espace libre avec la prise en compte du double vitrage ou de mur aveugle indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 200°	Azimut 300°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	19.50	22.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRÈS



**Vue des Azimuts**

Azimet 200°



Azimet 300°

